



**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Plombier-ière, chauffagiste, opérateur-trice en froid et ventilation, session 2025, dans l'académie de MONTPELLIER.**

Le président de l'Université de Montpellier,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 modifié relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 modifié relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de MONTPELLIER, au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE :**

Article 1 : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Plombier-ière, chauffagiste, opérateur-trice en froid et ventilation, au titre de l'année 2025, dans l'académie de MONTPELLIER :

Monsieur PERRIN Jean-Marc, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Montpellier, Montpellier.  
Madame GUITT-HOCHET Yamina, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Montpellier, Montpellier.  
Monsieur NABOULET Laurent, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.  
Madame SERRES Sylvie, ingénieure d'études hors classe, experte, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.  
Monsieur VINCENT Frédéric, attaché d'administration de l'État de classe normale, Université de Montpellier, Montpellier.  
Madame ERLEVINT Laëtitia, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Montpellier, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de l'Université de Montpellier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 22/04/2025

Le Président de  
l'Université de Montpellier

Philippe AUGÉ